



Coalition for the International Criminal Court

www.coalitionfortheicc.org

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Au Népal : Subodh Raj Pyakurel

Président

Informal Sector Service Center (INSEC)

Tél : +977 1 427 8770

Fax : +977 1 427 0551

E-mail : subodh@insec.org.np

À Manille : Evelyn Balais Serrano

Coordinatrice régionale pour l'Asie et le Pacifique

Coalition pour la CPI

Tél : +632 456 6196 or +632 926 7882

E-mail : serrano@coalitionfortheicc.org

À New York : Michelle Reyes Milk

Officier de liaison pour l'Asie et le Pacifique

Coalition pour la CPI

Tél : (+) 1 646 465 8520

E-mail : reyes@coalitionfortheicc.org

À La Haye : Oriane Maillet

Directrice de communication

Coalition pour la CPI

Tél : (+31) 70 311 10 82

E-mail : maillet@coalitionfortheicc.org

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

1^{er} août 2011

La Coalition mondiale appelle le Népal à rejoindre la Cour pénale internationale

Selon la société civile, l'adhésion au Statut de Rome est une priorité pour mettre fin à l'impunité

New York, États-Unis – La Coalition pour la Cour pénale internationale a appelé aujourd'hui le Népal à démontrer son engagement à la justice et à l'état de droit en adhérant au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), la première cour internationale permanente capable de juger les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. La Coalition a choisi le Népal comme pays cible de sa Campagne de ratification universelle (CRU) pour le mois d'août 2011, une campagne lancée chaque mois visant à encourager les pays à ratifier ou à adhérer au Statut de Rome - le traité fondateur de la CPI.

Dans une lettre datée du 1er août 2011 adressée au président népalais S.E. M. Ram Baran Yadav, la Coalition – un réseau de plus de 2 500 organisations de la société

civile présentes dans 150 pays œuvrant pour une CPI juste, efficace et indépendante et un meilleur accès à la justice pour les victimes de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité – a exhorté le gouvernement du Népal à faire de son adhésion au Statut de Rome une priorité.

Le Statut de Rome est entré en vigueur en juillet 2002 et possède désormais le soutien de plus de la moitié des nations du monde, avec 116 États ayant ratifié ou adhéré au traité. Un certain nombre d'États à travers le monde, notamment les Philippines, le Cap-Vert, la Malaisie et les Maldives auront bientôt achevé leur processus de ratification.

À ce jour, seuls 14 États de la région Asie/Pacifique ont reconnu la compétence de la CPI. En adhérant au Statut de Rome, le Népal donnera l'exemple aux autres États de la région Asie/Pacifique qui n'ont pas encore rejoint le système du Statut de Rome.

« Nous sommes encouragés par le nombre croissant d'États d'Asie qui avancent dans leur processus de ratification, étant donné que la région asiatique reste l'une des plus sous-représentées à la CPI », a déclaré William R. Pace, coordinateur de la Coalition. « En adoptant le système du Statut de Rome, le Népal renforcera ses qualités de leader dans la région Asie afin de minimiser l'impunité pour les crimes les plus graves ».

La Coalition a également rappelé les efforts réalisés par le Népal afin de rejoindre la CPI, notamment la décision de la législature népalaise du 24 juillet 2006 de soutenir à l'unanimité la proposition d'adhérer au Statut de Rome et le dépôt de la proposition devant le Cabinet en février 2009.

« L'adhésion du Népal indiquera que le gouvernement est prêt à respecter son engagement de mettre un terme à l'impunité pour les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide », a déclaré Evelyn Balais Serrano, coordinatrice régionale de la Coalition pour l'Asie et le Pacifique. « Il est temps pour le gouvernement de concrétiser ses engagements et de prendre des mesures tangibles pour rejoindre la CPI ».

En tant qu'État partie, le Népal serait capable de participer de manière active à l'Assemblée des États parties (AEP) de la CPI, une assemblée annuelle au cours de laquelle les États prennent d'importantes décisions concernant la gestion de la Cour, notamment l'élection des juges et des procureurs. En décembre 2011, l'AEP élira six nouveaux juges, un nouveau procureur en chef ainsi que d'autres officiels de la Cour. En adhérant au Statut de Rome avant le 2 septembre 2011, le Népal pourra présenter des candidats à ces différents postes et voter, afin de garantir une bonne représentation nationale et régionale au sein de ce nouveau mécanisme de justice internationale.

Contexte : La CPI est la première cour internationale permanente chargée de poursuivre les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Il existe actuellement 116 États parties à la CPI. Au cœur du mandat de la Cour se trouve le principe de complémentarité, qui soutient que la Cour

n'interviendra que si les systèmes juridiques nationaux sont incapables ou n'ont pas la volonté d'enquêter et de poursuivre les auteurs de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Il existe actuellement six enquêtes en cours devant la Cour : la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Darfour (Soudan), l'Ouganda, le Kenya et la Libye. La CPI a publiquement émis 18 mandats d'arrêt et neuf citations à comparaître. Trois procès sont en cours. Le Procureur de la CPI a récemment demandé aux juges l'autorisation d'ouvrir une enquête en Côte d'Ivoire. Son Bureau a déclaré examiner au moins huit autres situations sur quatre continents, y compris en Afghanistan, en Colombie, en Géorgie, en Guinée, au Honduras, en République de Corée, au Nigeria, et en Palestine.

La Coalition pour la Cour pénale internationale comprend plus de 2.500 organisations de la société civile présentes dans 150 pays travaillant en partenariat pour renforcer la coopération internationale avec la CPI; s'assurer que la CPI est juste, efficace et indépendante; rendre la justice à la fois visible et universelle, et promouvoir le renforcement des lois nationales qui permettent de rendre justice aux victimes de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Pour plus d'informations, visitez : www.coalitionfortheicc.org

###